# ASSEMBLEE GENERALE 2026

| | | | |
|---|---|---|---|
| Objet : | Compte-rendu assemblée générale | | |
| **Date et heure :** | Le 18/09/2026 à 19H30 | **Lieu** : | Salle des fêtes de Mouzillon |
| Présents : | 001, 004, 008, 009, 011, 014, 015, 016, 017, 019, 020, 021, 023, 024, 025, 026, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 035, 038, 039, 042, 048, 049, 051, 054, 055, 056, 058, 059, 064, 066, 067, 070, 073, 074, 075, 076, 081, 084, 087, 088, 092, 093, 094, 099, 101, 104, 105, 116, 125, 127, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 147, 148, 152, 154, 158, 166, 176, 182, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 206, 218, 227, 236, 238, 239, 258, 259, 260, 266, 274, 277, 279, 281, 282, 285. | | |
| Absents : | 080, 083, 097, 111, 151, 160, 174, 210, 221, 258, 262, 270, 275. | | |
| | | | |

## 1) PRÉSENTATION DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES ET DES EXCUSÉES.

Présence de : Jean-René CHEVALIER (Président de la Ligue des Pays de la Loire de Tennis de Table), Claude LE BORGNE (Responsable du Pôle sportif de la Ligue des Pays de la Loire de Tennis de Table), Sandra SAIL (vérificatrice aux comptes) et Annick AUDUREAU (secrétaire générale du CDOS 44), Dorian MANDIN (Président du club MOUZIOLLON T.T.)

Les excusés : Jean-Marc JOUNIER (Maire de Mouzillon), Gilles ERB (Président FFTT), Louise PAHUN, Michel MÉNARD, Guillaume AUBIN, Benoit COURANT (Conseil Départemental), Francis HERVÉ (Président du CDTT72), Julien BABARIT (Président du CDTT85), Fabrice PELLOIN (Président du CDTT53), Ghislain SERASIN (Président du CDTT49),

Le quorum est respecté avec 360 voix sur 375 possibles.

## 2) MINUTE DE SILENCE :

Alain LANDAIS demande à la salle de rendre hommage aux pongistes disparus au cours de la saison écoulée.

## 3) MOT D'ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT DU CLUB DE MOUZILLON – DORIAN MANDIN :

Le club de Mouzillon présente son activité et son développement.

Effectifs et structuration

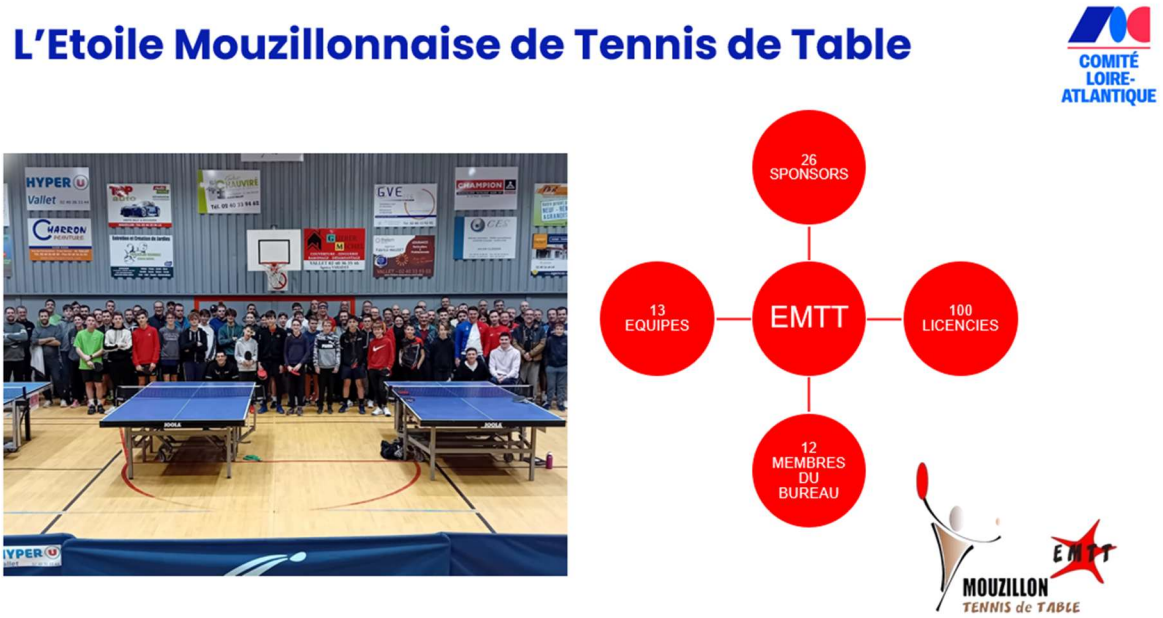
- Plus de 100 licenciés.
- 13 équipes engagées dans les compétitions.
- 12 membres au sein du bureau directeur.

Développement du bénévolat

Le club favorise l'implication de tous les adhérents dans la vie associative et sensibilise les jeunes au bénévolat dès leur plus jeune âge.

Partenariat local

Le modèle économique du club repose sur un réseau de 26 partenaires locaux afin de diversifier les sources de financement.




## 4) ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE - SONIA PRODHOMME:

Rappel de quelques points importants de son allocution :

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des clubs, des bénévoles, des salariés, des élus et des partenaires présents. Elle rappelle que cette réunion

annuelle est un moment privilégié pour faire le bilan de la saison écoulée, partager les projets à venir et renforcer les liens entre les acteurs du tennis de table départemental.

Elle souligne la richesse des échanges réalisés tout au long de l'année lors des visites de clubs, qui ont permis au Comité de mieux comprendre les réalités de terrain et d'adapter ses actions aux besoins des associations. Elle réaffirme sa volonté de poursuivre cette démarche de proximité afin de maintenir un dialogue constant avec les dirigeants et les bénévoles.

La Présidente met également en avant la place essentielle du bénévolat dans le fonctionnement des clubs. Elle se félicite de l'engagement des jeunes bénévoles, arbitres, entraîneurs et dirigeants mis à l'honneur au cours de cette assemblée, rappelant que l'avenir du tennis de table repose sur leur implication et leur volonté de s'investir dans la vie associative.

Elle évoque ensuite les principales orientations du Comité pour la saison à venir : poursuite de l'accompagnement des clubs, développement des réseaux d'échange entre dirigeants, mise en place de nouvelles actions en faveur des jeunes licenciés, soutien au sport-santé, sensibilisation aux enjeux de prévention et poursuite des initiatives écoresponsables.

Enfin, elle remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui contribuent au développement du tennis de table en Loire-Atlantique et souligne que les résultats obtenus cette saison sont avant tout le fruit d'un engagement collectif au service des clubs et des licenciés.

## 5) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL-ALAIN LANDAIS :

Le comité a poursuivi sa stratégie de modernisation et de développement en renforçant l'accompagnement des clubs, notamment lors de la mise en œuvre du Parcours Prévention Santé (PPS). Plusieurs évolutions administratives ont été déployées, parmi lesquelles l'automatisation de certains processus, la dématérialisation accrue des documents comptables, l'amélioration de la lisibilité des factures et la mise en place du paiement des mutations via HelloAsso.

LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2025/2026

## Point administratif et comptable

Travail important d'automatisation des éléments de facturation issus de SPID :
- Gain de temps et sécurisation des écritures comptables
- Numérisation des factures
- Meilleure lisibilité des factures envoyées aux clubs

Réponses aux sollicitations des clubs (SPID, GIRPE, ...)

Mise en place du premier process Hello Asso pour le règlement des mutations.




HelloAsso




Facture

Parallèlement, le comité a maintenu une forte présence sur le territoire à travers diverses actions de promotion du tennis de table, sa participation à plusieurs événements départementaux et régionaux, ainsi que des initiatives citoyennes en milieu carcéral et l'organisation de formations « Gestes qui sauvent ».

LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2025/2026

## Promotions et actions

**Le comité a été présent tout au long de la saison sur différentes activités :**
- Sur les plages (Tharon, St Brévin et St Nazaire)
- Les assises de « Jeu, Set & Féminisation » avec la FFTT
- À sentez-vous sport en 09/25
- Lors de l'événement « Femmes Sport & Tech » au CREPS
- À la foire de Nantes pendant 5 jours
- Lors de la rencontre « Casquettes et crampons »
- Intervention en milieu carcéral (8 séances / 11 intervenants).
- Organisation de 3 formations « Gestes qui sauvent ».
- .....





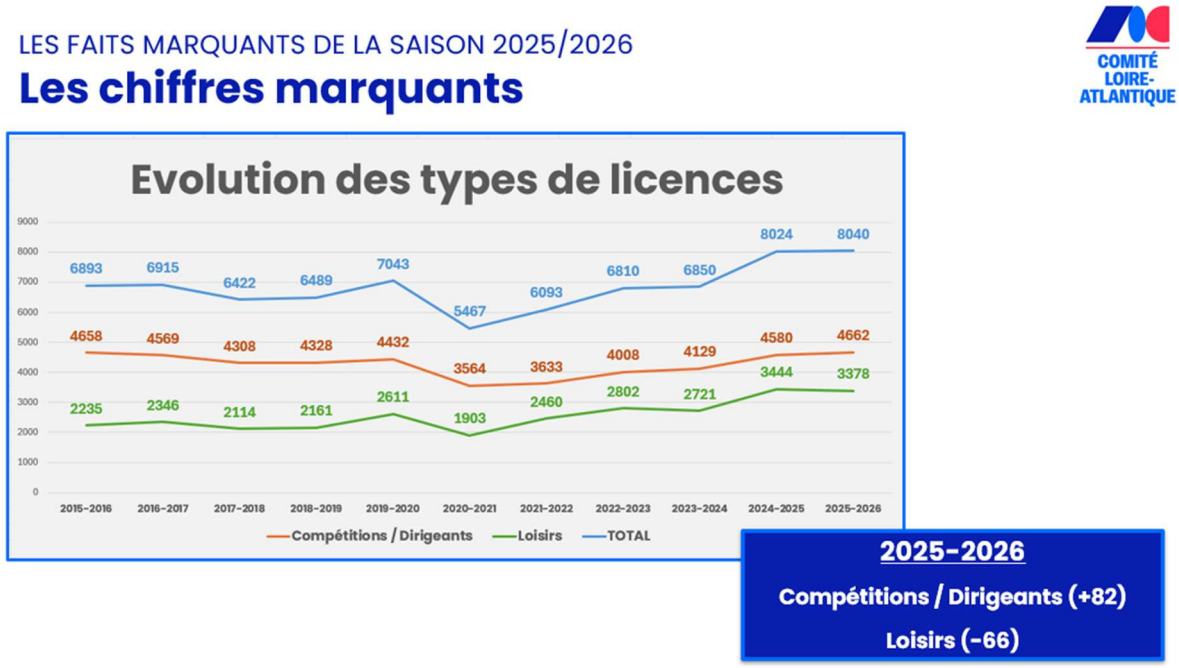





Cette dynamique s'est accompagnée d'une remarquable stabilité des effectifs avec 8 040 licenciés, soit une deuxième saison consécutive au-dessus du seuil des 8 000 adhérents. La progression observée chez les plus jeunes catégories et les vétérans, le maintien d'un taux élevé de renouvellement des licences (69 %) ainsi que la préservation des effectifs après l'effet Jeux Olympiques témoignent de la solidité de la pratique sur le territoire. Les jeunes représentent désormais près de 44 % des licenciés tandis que la pratique féminine atteint

11,6 % des effectifs, confirmant la nécessité de poursuivre les actions de développement, de promotion et de fidélisation engagées par le comité et les clubs.




## 6) ACCUEIL DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS

Les nouveaux présidents de clubs ont été présentés à l'assemblée.

Une soirée d'accueil spécifique leur sera consacrée afin de :

- Découvrir le fonctionnement du comité ;
- Visiter les locaux ;
- Échanger sur leurs missions et leurs besoins ;
- Créer du lien entre dirigeants.




# 7) PRÉSENTATION DU RÉSEAU DES TRÉSORIERS

Le comité a présenté le réseau des trésoriers créé la saison précédente à travers le témoignage de Frédéric Wallet, trésorier du club de Carquefou. Il a confirmé l'intérêt du dispositif pour sécuriser et faciliter la prise de fonction

Objectifs du dispositif :

Le réseau vise à :

- Accompagner les nouveaux trésoriers ;
- Partager les bonnes pratiques ;
- Mutualiser les connaissances ;
- Favoriser l'entraide entre clubs.

Fonctionnement :

- Deux réunions annuelles.
- Groupe d'échanges dédié.
- Partage d'informations en continu entre participants.

# 8) PRÉSENTATION PAR INGRID HOREAU D'UNE NOUVELLE COMPÉTITION, LE PLATEAU POUSSIN

Le comité lance une nouvelle formule destinée aux plus jeunes licenciés.

Public concerné

Jeunes nés en 2018 et 2019.

Objectifs :

- Découverte progressive de la compétition ;
- Autonomie des jeunes joueurs ;
- Environnement rassurant et adapté ;
- Multiplication des situations de jeu.

Organisation :

- Six matinées dans la saison ;
- Accueil à Mangin-Beaulieu ;
- Participation gratuite ;
- Inscription simplifiée.

**Action à mener :** Promotion du dispositif auprès des clubs afin d'encourager l'entrée progressive des plus jeunes dans la pratique compétitive.

# 9) REMISE DES CHALLENGES CLUBS

**Challenge club jeune**

Le Comité a reconduit le Challenge Club Jeune, dispositif destiné à valoriser l'investissement des clubs dans le développement du tennis de table auprès des jeunes licenciés. Le classement repose sur plusieurs critères, notamment le recrutement de jeunes licenciés, la participation aux compétitions départementales et régionales, l'engagement dans les actions de formation ainsi que l'implication dans les différents dispositifs proposés par le Comité.

Afin de prendre en compte les réalités de chaque structure, les clubs sont répartis en trois catégories selon leur niveau d'encadrement technique.

Organi'Grille 1 (clubs disposant d'un entraîneur de plus de 20 heures par semaine)

Sept clubs étaient engagés dans cette catégorie. Le podium est composé de Saint-Joseph de Porterie, vainqueur du classement, devant Nantes St Medard tennis de table 2ème puis Carquefou TT 3ème.

Organi'Grille 2 (clubs disposant d'un entraîneur entre 10 et 20 heures par semaine)

Dix clubs participaient à cette catégorie. Mésanger TT remporte le classement devant St Brévin TT 2ème et la Mellinet Tennis de table.

Organi'Grille 3 (clubs disposant d'un entraîneur de moins de 10 heures par semaine ou fonctionnant avec un encadrement bénévole)

Sept clubs étaient inscrits dans cette catégorie. Le Pellerin TT se classe premier devant TT Héric 2ème et Machécoul TT 3ème.

**Décision :** Les clubs classés sur les podiums de chaque catégorie bénéficient d'une aide financière destinée à soutenir leurs actions de développement en faveur des jeunes pour la saison 2026-2027.

**Challenge Dynamique Féminine**

Le Comité a poursuivi son action en faveur du développement de la pratique féminine à travers le Challenge Dynamique Féminine. Ce dispositif vise à valoriser les clubs qui mettent en œuvre des actions spécifiques pour accueillir, fidéliser et développer la pratique féminine. Afin de tenir compte de la taille des structures, deux catégories de clubs ont été distinguées : les clubs de moins de 66 licenciés et les clubs de plus de 65 licenciés.

### Clubs de moins de 66 licenciés

Le club de Legé TT remporte le classement devant Mauves-sur-Loire TT et Montoir-Saint-Malo TT, classés ex æquo à la deuxième place.

### Clubs de plus de 65 licenciés

Neuf clubs étaient engagés dans cette catégorie. Le podium est composé de Rosé TT, qui termine à la première place, devant Saint-Brévin TT et Nantes TT.

**Décision :** Les trois premiers clubs de chaque catégorie bénéficient d'une aide financière destinée à soutenir la mise en œuvre d'actions de développement en faveur de la pratique féminine au cours de la saison 2026-2027. Cette aide pourra notamment contribuer au financement d'actions de promotion, de formations, d'événements dédiés ou d'équipements destinés aux joueuses et aux équipes féminines.

## 10) MISE À L'HONNEUR D'UN SPORTIF DU CDTT44

Le comité a rendu hommage à Noah TESSIER, licencié de Nantes Saint-Joseph TT pour son parcours sportif remarquable.

**Palmarès**

Depuis plusieurs saisons, Noah obtient régulièrement des médailles lors des Championnats de France jeunes.

Son parcours comprend notamment :

- Plusieurs titres de Champion de France ;
- Plusieurs médailles d'argent ;
- Plusieurs médailles de bronze.

Actuellement pensionnaire du Pôle France de Nantes, il bénéficie également de l'accompagnement du comité dans son projet sportif.

L'assemblée a tenu à saluer officiellement les performances et l'engagement de Noah.

# 11) ELECTION DES ÉLUS DU COMITÉ

Une élection complémentaire a été organisée afin de pourvoir les postes vacants du comité directeur.

Deux nouveaux membres ont présenté leur candidature.

Décision : Les candidates, **Sophie JUSTEAU** et **Celeste MARQUAND** ont été élues à **l'unanimité** et rejoignent le comité directeur.

L'assemblée a souligné l'importance de renforcer la représentation féminine au sein des instances dirigeantes.




# 12) TROPHÉES DES JEUNES BÉNÉVOLES




La première édition des Trophées des Jeunes Bénévoles a été organisée.

Deux tranches d'âge ont été distinguées :

- Moins de 18 ans ;
- 18 à 25 ans.

**Catégories récompensées**

- Arbitrage ;




- Coaching ;




- Dirigeants ;




- Vie de club.



Les témoignages présentés ont illustré la richesse de l'engagement des jeunes bénévoles dans les clubs du département.

**Action à mener :** Pérenniser l'opération et encourager davantage de candidatures lors des prochaines éditions.

## 13) RAPPORT FINANCIER 2025-2026

Jean-François CARADEC remercie l'équipe financière composée notamment de Yann KOUADJO, Alain LANDAIS et Michel BOURDOISEAU pour le travail réalisé tout au long de la saison.

**Résultat de l'exercice**

L'exercice clos au 30 juin 2026 présente un excédent : **38 060 €**

**Résultat financier saison 2025-2026**

| | RECETTES | CHARGES | SOLDE |
|---|---|---|---|
| TOTAL ADMINISTRATION & FINANCES | 53 881,27 € | 146 272,21 € | - 92 390,94 € |
| TOTAL GOUVERNANCE | 550 281,08 € | 311 146,35 € | 239 134,73 € |
| TOTAL JEUNES ET TECHNIQUE | 52 315,86 € | 171 563,18 € | - 119 247,32 € |
| TOTAL DEVELOPPEMENT | 10 614,47 € | 85 320,42 € | - 74 705,95 € |
| TOTAL SPORTIVE | 123 990,41 € | 38 720,91 € | 85 269,50 € |
| TOTAL GENERAL | 791 083,09 € | 753 023,07 € | 38 060,02 € |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 38 060,02 € | | |

Cette performance s'explique notamment par :

- La hausse du nombre de licenciés ;
- L'augmentation des engagements en compétitions ;
- La progression du nombre de mutations ;
- Le développement des partenariats ;
- Une gestion rigoureuse des charges.

Le Comité présente une situation financière saine et solide, Les charges sont globalement maîtrisées.

Des économies ont été réalisées sur plusieurs postes de fonctionnement.

**Décision :** Le budget de l'exercice 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.

## 14) RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Après contrôle des documents comptables et bancaires mis à disposition, le vérificateur aux comptes, **Sandra SAIL**, confirme la régularité et la sincérité des comptes présentés.

Les comptes sont approuvés pour la gestion financière de l'exercice 2025-2026.

## 15) VOTE SUR LE RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE DE LA SAISON 2025-2026

**Décision :** Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2025-2026 sont approuvés à l'unanimité.

Face à une situation budgétaire saine et dans le cadre de son soutien aux clubs, le Comité a décidé de mettre à disposition des ordinateurs performants, adaptés aux besoins des associations et conçus pour être utilisés durablement.
Afin de participer à cette opération, il sera demandé à chaque club une contribution de 150 € pour l'acquisition de cet équipement.
Le restant sera pris entièrement en charge par le Comité.
Prochainement, les clubs recevront un lien leur permettant de candidater à cette dotation. Ils pourront alors se positionner pour bénéficier de cette aide.
Une fois l'opération finalisée et les attributions validées, les clubs retenus seront invités à venir récupérer leur ordinateur selon les modalités qui leur seront communiquées ultérieurement.

## 16) BUDGET PRÉVISIONNEL 2026-2027

Le Comité Directeur présente un budget prévisionnel de : **698 565 €** avec un résultat d'exploitation de **4 367 €.**
Ce budget est construit sur une hypothèse de **8 020 licenciés.**

Budget 2026-2027

| | RECETTES | CHARGES | SOLDE |
|---|---|---|---|
| TOTAL ADMINISTRATION | 4 500 € | 103 207 € | - 98 707 € |
| TOTAL GOUVERNANCE | 535 923 € | 302 352 € | 233 571 € |
| TOTAL JEUNES ET TECHNIQUE | 36 620 € | 162 029 € | - 125 409 € |
| TOTAL DEVELOPPEMENT | 5 013 € | 78 504 € | - 73 491 € |
| TOTAL SPORTIVE | 116 509 € | 48 106 € | 68 403 € |
| | | | |
| TOTAL GENERAL | 698 565 € | 694 198 € | 4 367 € |
| | | | |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 4 367 € | | |

L'Assemblée souligne le rôle décisif des clubs dans le maintien de la dynamique départementale.
**Décision :** Le budget de l'exercice 2026-2027 est approuvé **à l'unanimité**.

# 17) DISTINCTIONS ET MÉDAILLES

**Médaille du mérite départemental**

Le Comité rend hommage à Michel Baillau pour son engagement exceptionnel au service du tennis de table et son implication dans le développement du club de Nantes TT.

**Hommage à LEAUTE Yvonnick**

L'Assemblée salue les 50 années de présidence de Yvonnick au sein de son club ST COLOMBAN Tennis de Table.

Son engagement exemplaire, sa fidélité et son action de développement sont unanimement reconnus.

# 18) INTERVENTION DES INVITÉS

**Comité Départemental Olympique et Sportif**

**La représentante du CDOS Annick AUDUREAU** a salué la qualité de l'organisation de l'Assemblée Générale ainsi que le dynamisme du Comité Départemental de Tennis de Table. Elle a souligné l'importance du travail réalisé en faveur du développement de la pratique sportive, de la formation des bénévoles et de l'accompagnement des clubs. Elle a également mis en avant la place accordée aux jeunes bénévoles lors de cette assemblée, estimant que leur engagement constitue un enjeu majeur pour l'avenir du mouvement sportif associatif. Enfin, elle a rappelé que le CDOS reste à la disposition des clubs pour les accompagner dans leurs projets, leurs démarches administratives et leurs problématiques de fonctionnement.

**Ligue des Pays de la Loire**

**Le Président de la Ligue Jean René CHEVALLIER** a félicité le Comité Départemental pour les excellents résultats enregistrés au cours de la saison, notamment en matière de développement du nombre de licenciés. Il a souligné que la dynamique observée en Loire-Atlantique contribue pleinement à la progression du tennis de table dans l'ensemble de la région. Il est également revenu sur les performances sportives des jeunes ligériens au niveau national, saluant le travail conjoint des clubs, des entraîneurs, des structures d'entraînement et des cadres techniques. Il a mis en avant le succès des Championnats de France Seniors organisés à Laval, qui ont rencontré une forte affluence et démontré la capacité des Pays de la Loire à accueillir des évènements majeurs. Enfin, il a évoqué le contexte financier plus contraint auquel les structures sportives doivent faire face, notamment avec la diminution des aides régionales, tout en soulignant la bonne santé globale de la Ligue et sa volonté de

continuer à accompagner les clubs et les comités départementaux dans leur développement.

Sonia PRODHOMME remercie l'ensemble des clubs pour leur implication tout au long de la saison. Elle réaffirme sa volonté de poursuivre les visites de clubs afin de renforcer la proximité du Comité avec les associations et mieux répondre à leurs attentes.
Action à mener : Poursuite des visites de clubs durant la saison 2026-2027.

La séance est levée.

**La Présidente,** **Le Secrétaire Général,**

**Sonia PRODHOMME** **Alain LANDAIS**





Prise de notes : Yann KOUADJO